

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 372

Artikel: Une femme précurseur de l'idée de désarmement : Bertha von Suttner : 1843-1914

Autor: Vuilliamenet, Jeanne / Suttner, Bertha von

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260581>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

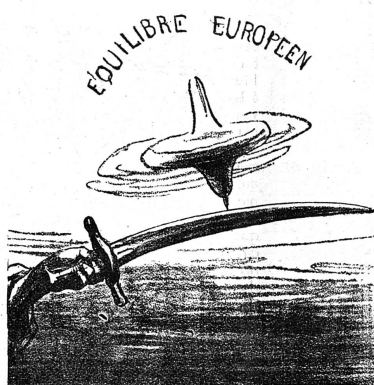
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'idée du désarmement au siècle dernier, d'après des dessins de Daumier, qui sont, hélas ! toujours d'actualité.

Clichés Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté

la guerre. Il n'y aura aucune façon de sortir du dilemme et de préserver la paix, si ce n'est de désarmer sur la base du désarmement partiel déjà existant.

Ainsi, n'est-ce point seulement par le raisonnement logique, mais encore par l'examen le plus simple des conditions actuelles de la politique pratique que le désarmement s'impose. Les peuples ont le choix entre lui et la catastrophe, à plus ou moins brève échéance. Tant qu'ils n'auront pas choisi, il n'y aura pour eux aucun sentiment de sécurité, ni aucune sécurité matérielle.

GEORGES SCHELLE.
Professeur à l'Université de Genève et à l'Institut des Hautes Etudes Internationales.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié la résolution, dite « Résolution espagnole », adoptée à l'Assemblée de septembre dernier de la Société des Nations, sur la proposition de la délégation de la nouvelle République d'Espagne, et dont voici le texte :

L'Assemblée, Consciente de la grande valeur de la contribution féminine à l'œuvre de la paix et de la bonne entente entre les peuples, but essentiel de la S.d.N., Prie le Conseil d'examiner la possibilité d'intensifier la collaboration des femmes à l'œuvre de la S.d.N.

Saisi de cette résolution, le Conseil de la S.d.N. décida de procéder tout d'abord à une consultation des organisations féminines sur cette question, de manière à connaître leurs vues et les moyens d'y donner suite, et chargea le Secrétaire général de cette consultation, en précisant qu'elle devait porter à la fois a) sur les formes de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, et b) sur celles de leur collaboration à l'activité générale de la S.d.N. Comme la Conférence du Désarmement prenait date en février déjà, les

réponses des organisations féminines sur le premier point devaient être connues dès la session de janvier 1932 du Conseil, alors que le rapport complet, comprenant aussi le deuxième point, ne serait présenté à l'Assemblée qu'en septembre 1932.

Le Secrétaire général, conformément aux instructions reçues se mit donc en rapport avec 22 organisations féminines, ainsi qu'avec un certain nombre de personnalités féminines de différents pays, notamment avec des femmes déléguées à l'Assemblée. Lors de la réunion du Conseil, le 25 janvier dernier, neuf organisations ou Sociétés avaient envoyé des communications au Secrétariat, parmi lesquelles, il va sans dire, le grand Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement fondé en septembre 1931, afin de centraliser le travail des femmes en faveur du désarmement, et dont nous avons eu à maintes reprises l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Ce Comité groupe 14 grandes organisations internationales, soit le Conseil International des Femmes (dont fait partie notre Alliance de Sociétés féminines suisses) avec des Sociétés nationales dans 41 pays, la Ligue Internationale pour la Paix et la Liberté avec des Sections dans 26 pays; l'Alliance Internationale pour le Suffrage, avec des Sociétés affiliées dans 44 pays; la Guilde Internationale des Coopératrices, avec des organisations affiliées dans 12 pays; l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, avec 7000 branches dans 50 pays; la Fédération des Femmes dans les carrières professionnelles, avec des branches nationales dans 15 pays; l'Union mondiale chrétienne des femmes abstinences qui groupe 700.000 membres dans 40 pays; la Fédération internationale des Femmes universitaires, avec des associations nationales dans 31 pays; le Comité national américain « Cause and Cure of War » qui embrasse le 5^{me} de la population féminine adulte des Etats-Unis; deux Associations internationales de Femmes juives, l'Union mondiale de la Femme, la Fédération Européenne des Clubs Sportivistes, et la Ligue des Mères et Educatrices pour la Paix: on voit par cette simple

énumération quelle masse imposante de millions de femmes organisées représente ce Comité à travers le monde.

Celui-ci a naturellement adressé au Secrétariat de la S.d.N. au nom des organisations qu'il représente un court mémoire sur les moyens qu'il conçoit pour les femmes de collaborer à la Conférence du Désarmement. C'est le Mémoire que nous reproduisons ci-après et nos lectrices en relèveront avec plaisir le ton nettement féministe — et d'ailleurs absolument justifié: car comment veut-on que des femmes collaborent efficacement à une activité dont des lois surannées les tiennent à l'écart.

Ajoutons que le Conseil de la S.d.N., dans sa séance du 26 janvier, a entendu un rapport du représentant Espagnol, M. Zulueta, ministre des affaires étrangères, sur cette question de la collaboration des femmes à l'œuvre de paix de la S.d.N., rapport qui a été adopté, avec l'adjonction par Lord Robert Cecil, du vœu que la Conférence du Désarmement tienne compte des souhaits formulés par les organisations féminines dans leurs différents rapports.

J. GUEYBAUD.

Mémoire du Comité des Organisations féminines internationales pour le désarmement

Préambule.

La XII^{ème} Assemblée de la Société des Nations a adopté, le 24 septembre 1931, une résolution reconnaissant la valeur de la contribution des femmes à l'œuvre de paix et invitant le Conseil à examiner la possibilité de rendre plus complète la collaboration des femmes aux travaux de la Société des Nations. Le Conseil a donc décidé

1. Une quinzaine Association internationale vient d'annoncer son adhésion: la Ligue des Femmes ibériques et hispano-américaines, qui apporte ainsi à l'œuvre de ce Comité l'appui très apprécié de tout un contingent de femmes de l'Amérique latine.

La baronne de Suttner fut une apôtre, et comme beaucoup d'apôtres, douée d'un sens prophétique; elle écrivait dans son journal, à la date du 30 mai 1900: « Prenez garde, ô contemporains! Si vous tardez à prendre au sérieux un si sérieux effort vers le bonheur (c'est-à-dire vers le désarmement) et ceux qui s'y consacrent, si vous tardez à reconnaître la valeur de leur tâche, à les encourager à l'accomplir, à les prendre au mot, prenez garde d'avoir à le regretter, non sous les moqueries, mais dans les larmes de l'humanité! »

Elle mourut en 1914, juste avant le début de la grande guerre, l'écrasement tragique de tous ses espoirs pacifistes lui fut ainsi miséricordieusement épargné. Cependant, si elle vivait aujourd'hui, la courageuse femme répéterait malgré tout les mots par lesquels elle conclut ses *Mémoires*, et qui résument ses espérances et ses convictions de vaillante lutteuse: *La paix des peuples est en chemin!*

JEANNE VUILLIUMENET.

Autour de la Conférence

Les pétitions arrivent

... en masse depuis la parution de notre dernier numéro. Au moment où nous mettons sous presse, quatre millions six cent vingt mille cent soixante-dix signatures (4.620.170) étaient déjà « engrangées » dans les caves de la rue Daniel-Colliard, où des équipes de travailleuses dévouées s'affairaient à les classer et à les attacher

que l'étude de la collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations serait divisée en deux parties: la collaboration à la Conférence du Désarmement, et la collaboration générale aux travaux de la Société. C'est de la première de ces divisions, c'est-à-dire de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, qu'il sera question dans le présent memorandum.

Avant de soumettre nos suggestions à ce sujet, nous tenons à déclarer que, quelles que soient les mesures qui pourront être prises en ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous estimons que la condition essentielle d'une coopération complète éventuelle des femmes à l'œuvre de la Société est d'établir l'égalité en droit entre les hommes et les femmes de chaque pays Membre de la Société, de même qu'entre les femmes de tous les pays. Lorsque ce résultat aura été obtenu, la collaboration des femmes à l'organisation de la paix sera entièrement acquise et correspondra en portée et en influence à l'intérêt que les femmes portent à cette question vitale.

Le Comité n'ignore pas que la troisième Commission de l'Assemblée de septembre 1931 a exprimé l'opinion qu'à cette occasion, il n'y avait pas lieu de s'occuper de la question de l'accès des femmes aux fonctions, soit de la Société même, soit se rattachant à cette dernière, cette question étant déjà réglée par l'article 7 du Pacte. Toutefois, le Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement se permet de faire remarquer que le principe de l'égalité entre hommes et femmes énoncé dans cet article n'a pas été suffisamment appliqué dans la pratique. Il insiste par conséquent sur le fait que, à son avis, la pleine et entière collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations ne pourra être assurée que lorsque les nominations aux fonctions importantes se rattachant à l'activité de la Société des Nations seront faites sans distinction quant au sexe.

Conférence du Désarmement.

Considérations générales.

En ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous reconnaissons que c'est aux gouvernements eux-mêmes qu'incombe le soin de désigner les délégations nationales. Ces délégations seront probablement composées d'hommes d'Etat et d'experts qui auront pour mission de trouver une base d'accord en tenant compte des vues de leurs conseillers en matière militaire, navale et aérienne, des exigences de la situation économique et politique actuelle du monde, de la nécessité d'assurer la sécurité et le bien-être de la génération suivante, et du fait que les dépenses relatives aux armements ne peuvent être maintenues à leur niveau actuel qu'aux dépens de l'instruction publique, des services sociaux et d'un grand nombre d'autres activités concourant au bonheur de la collectivité.

Mais il est également d'une importance vitale que, dans les délibérations de la Conférence, il soit tenu dûment compte, non seulement de l'opinion des hommes d'Etat et des experts, mais aussi de ceux — femmes ou hommes — qui se sont dévoués à la cause de la paix. Les femmes, qui constituent la moitié de la population du monde, partagent avec les hommes les charges économiques imposées par les armements, ainsi que les souffrances et la détresse causées par la guerre. Elles ont apporté une contribution reconnue à l'œuvre de prévoyance morale et sociale, et, en qualité de mères, elles sont particu-

Une femme précurseur de l'idée de désarmement

Bertha von Suttner
1843-1914

Pacifisme, entente entre nations, limitation des armements, espoirs et rêves de ceux qu'opprime un lourd et sanglant passé, doivent être précédés et amenés par le véritable désarmement des âmes. A ce désarmement d'ordre spirituel travaillent toutes les femmes chez qui la haine n'est pas devenue une religion; en rendant hommage à celles qui œuvrent aujourd'hui pour la paix du monde, sachons penser aussi aux pionnières du mouvement pacifiste, et tout spécialement à Bertha von Suttner.

Elle avait une âme généreuse, mais encore cette âme se manifeste-t-elle tardivement: à peine mentionne-t-elle dans son journal les guerres qui, en 1859, en 1866 et en 1870, désolent quelques pays européens. Jeune, jolie, riche, mondaine et cosmopolite, elle n'avait que de la différence pour le malheur d'autrui.

Bertha, comtesse Kinsky, se maria à trente ans avec le baron autrichien von Suttner. Dans cette union, elle connaît le bonheur, mais aussi la pauvreté. Reniés par leurs familles, les Suttner végètent pendant neuf ans de la vie primitive des montagnards du Caucase ou de la Mingrétie, gagnant leur pain comme correspondants de journaux étrangers.

La pauvreté, le travail acharné, et surtout le spectacle lamentable de la guerre russo-turque de 1877, que Bertha von Suttner vit de près, l'éveillèrent à la sympathie pour l'humanité. Il se produisit en elle le phénomène que décrit en ces termes le philosophe Jean-Jacques Gourd: « ... Aussi faibles que nous soyons, nous avons eu, une fois ou l'autre, le privilège d'un de ces moments où nous nous sommes en quelque sorte saisis à notre propre source, où nous nous sommes soulevés, agrandis tout entiers, par un mystérieux effort. »

Ainsi soulevée au-dessus d'elle-même, émue des horreurs des champs de bataille, des souffrances des blessés et des larmes des mères, Bertha von Suttner cria son indignation en un livre: *Die Waffen nieder* — *Bas les armes!* — qui suscita un très grand intérêt et la rendit célèbre. A ce livre est attribué pour une bonne part le manifeste de Nicolas II, en 1898, provoquant la création de la Conférence de La Haye; il valut à l'auteur d'illustres amitiés, lui fit attribuer le prix Nobel, et fit naître d'audacieux projets et des idées nouvelles parmi l'élite intellectuelle du monde entier.

On ne lit guère aujourd'hui *Die Waffen nieder*; ce livre a étrangement vieilli, et, du reste, les scènes de la guerre 1914-1918 font pâlir les descriptions les plus réalistes de Bertha von Suttner. Il lui a été reproché, et avec raison, de n'avoir pas compté suffisamment aux souffrances des pauvres gens qui ne sont militaires ni par choix ni par vocation; le peuple, a-t-on écrit, ne vit pas, n'apparaît pas dans son œuvre.

en paquets de mille feuilles chacun, retenus avec du ruban vert — couleur de l'espérance. Et sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent trente-cinq (792.935) étaient en route, annoncées par lettres ou par cables. Le total dépassera en tout cas les cinq millions.

Les pétitions anglaises.

Parmi les plus importants envois déjà arrivés, citons les deux millions cent trente-quatre mille cinq cent dix-huit (2.134.518) signatures fournies par la Grande-Bretagne, apposées au texte dit « britannique » de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, et recueillies par soixante Sociétés féminines. Expédiées de Londres le 22 janvier, après une émouvante cérémonie à Victoria-Station, elles sont arrivées à Genève en huit caisses d'imposantes dimensions, le 27 janvier, dans l'après-midi. Une délégation du Comité féminin pour le Désarmement les attendait à la gare, ainsi que le consul d'Angleterre à Genève, M. Pattison, et M. Guillaume Fatio, président de la Commission genevoise d'organisation de la Conférence. Après une petite cérémonie et un échange de discours, plusieurs de ces caisses ont été exposées dans les arcades des deux agences de voyage (MM. Blenk, Fert, rue du Mont-Blanc, et Véron et Grauer, rue du Mont-Blanc et rue du Rhône), entourées de drapeaux suisses et britanniques, et accompagnées d'une affiche explicative. On s'arrête beaucoup pour les voir.

La Conférence et les écoles genevoises.

Sur l'initiative de M^{lle} Berney, directrice d'écoles primaires, quatre cent fillettes des classes supérieures de ces écoles ont été réunies le 25 janvier à la Salle du Faubourg, pour entendre une causerie de M^{lle} Rosa Manus sur le travail pour la paix accompli par les femmes. Atten-